

Procès-verbal - Comité de Direction
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN
Mercredi 14 décembre 2016 - 17 h 30 - Gaïa

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, le comité de direction du CROS Limousin s'est réuni le mercredi 14 décembre 2016 à 17 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAÏA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

14 membres présents :

Mesdames Rima CAMBRAY et Patricia RAYMONDEAU, Messieurs Michel BRISEMURE, Yvon DELCHET, Jacques FAUGERAS, Régis FOSSATI, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, Claude LEFEBVRE, Daniel MARCHAND, Alain MAUMY, Emmanuel QUITTET et Michel TERREFOND, et René VERVEY.

15 membres excusés :

Madame Sophie DESPLANCHES et Martine PREVOST, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Michel CHASTANET, Pascal CHATENET, Régis DUPERRIER, Jean-Jacques GOURDY, Didier HEBRAS, Lionel LASCOUX, Dominique MALCOTTI, Daniel PEZET, Yves PRADEAU, Clarisse ROUGIER, Jean-François TEYSSANDIER et Michel TOUCHARD.

5 membres absents :

Messieurs Frédéric BEAUFFENY, Gregory DAUGERON, Didier DEMAISON, François MARCELAUD et Robert THOMAS.

Assiste à la séance en qualité de salariés :

Antoine MELLIER, responsable administratif.

Le quorum étant atteint, le comité de direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président, ouvre la séance à 17h30.

Dans ses propos liminaires, Régis FOSSATI évoque le CNDS 2017 bâti sur un schéma identique à 2016. La part socle ne devrait pas subir de baisse. Une aide spécifique importante sera fléchée sur la promotion de la candidature de Paris 2024 et sur les disciplines olympiques associées aux Jeux.

❖ **Approbation du procès-verbal du comité de direction du 11 octobre 2016**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à l'unanimité des membres présents.
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
Le procès-verbal du 11 octobre 2016 est adopté.

❖ **Point sur la formation**

- Formation service civique
Une première session de formation a eu lieu fin novembre. Une nouvelle session aura lieu en début d'année 2017. Une troisième session spécifiquement adressée au district de football sera également organisée début 2017.
- Formation escorte
Comme demandé lors du précédent comité de direction, une formation visant à former les escortes lors de contrôles anti-dopage est à l'étude.
Un courrier de sensibilisation à l'importance d'une telle formation, incluant l'extrait du décret rappelant les obligations en la matière, ainsi qu'un questionnaire sur les attentes des Ligues, sera adressé prochainement.

La mise en place de cette formation sera réalisée en étroite collaboration avec Christophe BASSON, en charge de la thématique à la DR de Bordeaux.

Cette formation rentrera dans le cadre du financement Mildeca et sera donc proposée gratuitement aux participants. Une passerelle avec le projet porté par l'Education nationale en la matière est à envisager.

Un séminaire sur le dopage sera organisé courant avril par le Rectorat, en association avec le CROS et à destination des enseignants.

- Formation réunion à distance

Un rappel concernant le fonctionnement de la visioconférence à Gaïa et en Nouvelle-Aquitaine est réalisé.

Michel APPRIOU, directeur du CROS Aquitaine, en charge de la question au sein du CCR CROS, pourrait animer cette formation.

❖ **Information et décision concernant la fusion des CROS**

Le Comité de Coordination Régional poursuit ses travaux. Ce dernier n'a pas de personnalité juridique. Les travaux élaborés par Comité de Coordination National doivent être soumis au CA du CNOSF pour validation le 15 décembre. Le mode électif du futur CROS Nouvelle-Aquitaine est encore en réflexion. Il est nécessaire d'attendre la publication des nouveaux statuts du CNOSF, qui devraient être présentés lors des 3èmes Assises du Sport les 20 et 21 janvier 2017 à Montpellier.

- Calendrier de fusion

Les membres prennent connaissance du calendrier de fusion adopté par le CCR. Un premier arrêté des comptes sera réalisé au 30 juin 2017. Les comités de direction des trois CROS se réuniront le 15 septembre pour valider le traité de fusion. Les assemblées générales auront lieu le 2 décembre permettant ainsi une fusion effective en janvier 2018.

Vote à l'unanimité des membres présents. Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Le calendrier de fusion est adopté.
--

- Décision relative à un accompagnement pour l'harmonisation des ressources humaines par Arnaud Piloix, avocat

Vote à l'unanimité des membres présents. Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 L'accompagnement par Arnaud Piloix est adopté.

- Décision relative à un accompagnement de la rédaction du traité de fusion par le cabinet Accor Sport

Vote à l'unanimité des membres présents. Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 L'accompagnement par Accor Sport est adopté.

❖ **Point sur les ressources humaines**

Pour information, l'arrêt maladie de Lionel FAUCHER, ayant débuté depuis le 16 juin, a été prolongé jusqu'au 15 décembre.

Une étudiante au CDES de Limoges, Charlotte RIDOUX, a intégré l'équipe du CROS en contrat de professionnalisation.

❖ **Point budgétaire**

Un bref point budgétaire est réalisé. La situation est saine.

Une question est posée concernant les cotisations 2017. Un courrier commun aux trois CROS devrait être adressé pour un appel à cotisation unique.

❖ **Informations et questions diverses**

- Mise en place de la conférence territoriale du sport

La première réunion de la Conférence Territoriale du Sport a eu lieu le 2 décembre à Poitiers.

Les membres sont invités à se déplacer pour assister à la cérémonie de remise de l'édition 2016 des bourses aux jeunes talents sportifs du Limousin.

La séance est levée à 19h00.

Limoges, le 16 décembre 2016.

Rima CAMBRAY,
Secrétaire Générale

Régis FOSSATI,
Président